

Réf: Dossier N° : 80358

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TERA VERDA »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, 04 BP 2685
ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 19 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TERA VERDA » .

Objet: vente de matieres organiques, divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, 04 BP 2685
ABIDJAN 04**

GERANT: Madame PALE OHO VERONIQUE.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-03402 du 19/02/2020 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02815 du 19/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI

